

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Consultation n° 9272 – Base navale de Brest - Accord-cadre à bons de commande pour la fourniture de ras métalliques

1. Identification de l'acheteur

SID Atlantique
BCRM de Brest
CC16
Brest cedex 9

Mail : sid-atlantique-sd-ac-bam-sect-maint.contact.fct@intradef.gouv.fr



N° d'enregistrement (SIRET): 13000190200308

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

2. Présentation de l'accord-cadre

2.1 Caractéristiques principales

- ✓ Type de marché : **Fournitures**
- ✓ Le présent accord-cadre est **mono-attributaire**.

Le présent accord-cadre à bons de commande concerne la fourniture de ras débordoirs métalliques pour l'amarrage des navires.

Codes CPV	Lieu d'exécution et/ou de livraison	Installations concernées	Variantes autorisées
34515000-0 : Structures flottantes	Base navale de Brest	Base navale de Brest	Non

L'accord-cadre **ne comporte pas de tranches**.

2.2 Durée de l'accord-cadre

La durée initiale est de **24** mois, reconductible cinq (**5**) fois par tacite reconduction. Chaque reconduction ayant une durée de **12** mois. La durée maximale du marché ne pouvant excéder **84** mois.

2.3 Montants de l'accord-cadre

Montant minimum	Montant maximum sur la durée maximale de l'accord-cadre (7 ans)
Sans minimum	6 000 000€ H.T

Une fois le montant maximum atteint, l'accord-cadre n'est plus valide et la notification des bons de commande cessera.

2.4 Modalités essentielles de financement et de paiement

- ✓ Il sera fait application des dispositions des articles **R.2391-1 à R.2391-28** du code de la commande publique.
- ✓ Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires de l'État.
Le contrat **ne s'inscrit pas** dans un projet/programme financé par les fonds de l'Union européenne.
- ✓ Il est prévu une avance.
- ✓ Le paiement sera effectué par **factures**.
- ✓ Le délai global de paiement des acomptes et du solde ne peut excéder trente (30) jours.
- ✓ Forme des prix : **mixtes**
- ✓ Modalité de variation des prix : **révisables**

2.5 Cautionnement et garanties exigées

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Le détail des garanties exigées figure dans le CCAP (Cahier des Clauses Administratives Particulières).

2.6 Conditions de participation

- ✓ **Situation propre et Capacité économique et financière** : Critères relatifs à la situation personnelle d'opérateurs économiques (susceptibles d'entraîner leur exclusion), y compris exigences relatives à leur inscription à un registre professionnel ou du commerce.
Renseignement et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :
 - Candidature sous forme simplifiée – document Unique de Marché Européen (DUME). En remplacement des formulaires DC1 et DC2, les candidats peuvent présenter leur candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) établi conformément au modèle fixé par le règlement d'exécution 2016/07 de la Commission européenne du 5 Janvier 2016 et disponible sur <http://dume.choruspro.gouv.fr>.
Candidature hors Dume : Les candidats fourniront impérativement les formulaires de déclaration suivants ou leurs équivalents : DC1 (lettre de candidature-habilitation du mandataire par ses cotraitants), DC2 déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement).
Formulaires téléchargeables à partir du lien www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat
 - Inscription à un registre professionnel ou du commerce : extrait Kbis

- Document(s) attestant des pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat
- ✓ **Capacité technique et professionnelle** : Critères relatifs à la capacité technique et/ou professionnelle d'opérateurs économiques (susceptibles d'entraîner leur exclusion).
Renseignement et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies
 - Présentation d'une liste des fournitures livrées au cours des 5 dernières années en rapport avec l'objet du marché, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé ;
 - Certificats de qualifications professionnelles en lien avec l'objet du marché : le candidat doit s'assurer qu'il dispose des personnels suivants:
 - ✓ Un personnel IWT, ou équivalent, minimum (Technicien soudage) pour la coordination en soudage ;
 - ✓ Un Inspecteur ACQPA FROSIO Niveau 3 ou un conducteur de travaux ACQPA N3, un encadrant de chantier ACQPA N2, des opérateurs ACQPA N1.

Le pouvoir adjudicateur dans ce cas précise que la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de prestations attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

Le pouvoir adjudicateur acceptera toutefois d'autres preuves de mesures équivalentes de la garantie de la qualité produite par les candidats, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés. **Le candidat doit préciser s'il s'appuie sur un co-traitant ou un sous-traitant pour apporter la preuve de sa capacité. S'il a pour projet de recourir à la sous-traitance, il devra détailler les prestations envisagées en joignant un projet de DC4 complété, accompagné des justificatifs pour les qualifications demandées. Le DC4 est transmis à titre de projet uniquement. Les mentions relatives au paiement direct du sous-traitant, y compris la caution bancaire, ne sont pas à renseigner à ce stade de la procédure.**

Nota 1 : [La fiche d'autocontrôle en pièce jointe n°2](#) devra être complétée et retournée avec la candidature. Le candidat doit respecter la hiérarchisation des dossiers pour présenter sa candidature.

2.7 Forme juridique

Si le soumissionnaire se présente sous la forme d'un groupement, celui-ci pourra être solidaire ou conjoint avec solidarité du mandataire.

Le soumissionnaire ne pourra pas se présenter en qualité :

- de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements
- de membres de plusieurs groupements

Conformément aux articles **R. 2342-12 à 14** et **R. 2351-7** du Décret 2018-1075 du 03.12.2018, les candidats doivent indiquer dans leur dossier de candidature s'ils se présentent en tant que candidat individuel ou en tant que groupement d'opérateurs économiques. La forme du groupement n'est pas imposée. Toutefois, si le candidat souhaite se présenter sous la forme d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur pour l'exécution de la totalité du marché.

Conformément à l'article **R. 2342-12** du code de la commande publique, les candidats ont la possibilité de modifier la composition des groupements et d'en constituer de nouveaux entre la remise des candidatures et la remise des offres initiales ou, le cas échéant, lorsque les circonstances liées à la complexité des spécifications le justifient, jusqu'au terme de la négociation.

2.8 Conditions d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères ci-dessous :

CRITERES	PONDERATION
PRIX	70%
VALEUR TECHNIQUE	30%

Les éléments d'appréciation **seront** détaillés dans le Règlement de consultation.

3. Présentation de la procédure

3.1 Caractéristiques principales

- ✓ Type de procédure : **Marché négocié avec mise en concurrence**
- ✓ Code de la commande publique : **Livre III**
- ✓ Cette consultation est un appel à candidature. Cette procédure est une procédure restreinte réalisée en **2 étapes** :
 - 1 phase candidature
 - 1 phase offre

Lors de la phase candidature, les candidats ne doivent pas remettre d'offre. A l'issue de l'étape de candidature, seuls les candidats admis à soumissionner seront invités à remettre une offre. Celle-ci devra être déposée sur la Place avant la date qui sera indiquée dans la lettre de consultation.

3.2 Informations relatives à la négociation

Le pouvoir adjudicateur négocie avec les soumissionnaires les offres initiales et toutes les offres ultérieures, à l'exception des offres finales. Cependant, sous réserve d'offres de qualité suffisante, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer sur la base des offres initiales. Dans ce cas, ces dernières seront considérées comme offres finales. En cas de négociation, celle-ci se fera, si nécessaire, en plusieurs étapes.

3.3 Date limite de réception des candidatures

Voir AAPC

3.4 Autres informations relatives à la procédure

- ✓ La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.
- ✓ Le délai de validité des offres est de 180 jours à compter de la remise des plis.
- ✓ Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées ou traduites en langue française ainsi que tous les documents associés
- ✓ L'unité monétaire utilisée est l'euro.

4. Spécifications propres aux marchés de défense ou de sécurité

Conformément aux dispositions de l'article 5.3.2.1 de l'arrêté du 09 août 2021 portant approbation de l'instruction générale interministérielle n° 1300 sur la protection du secret de la défense nationale, le marché est qualifié de **non protégé**.

5. Voies et délais de recours

Cette consultation peut faire l'objet d'un référé avant la conclusion du contrat dans les conditions définies à l'article L5511 du code de justice administrative. De plus, à l'issue de la notification du marché, un recours en plein contentieux pourra être exercé contre ce dernier dans les deux mois suivant la publication de l'avis d'attribution. Cette requête peut le cas échéant être accompagnée d'un référé suspension sur le fondement des dispositions de l'article L5211 du code de justice administrative.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes

N° d'enregistrement (SIRET) : 17350005900014
Adresse : Hôtel Bizien – 3 contour de la Motte – CC 44416 – 35044 Rennes cedex
Téléphone : 02.99.63.56.84
Adresse électronique: greffe.ta-rennes@juradm.fr
URL : <http://www.ta-rennes.juradm.fr>

6. Communication

Cette consultation est dématérialisée.

Les documents composant le dossier de consultation des entreprises (DCE) doivent être téléchargés à l'adresse suivante : www.marches-publics.gouv.fr (à l'exception de ceux non diffusables via PLACE).

Les candidats peuvent via ce site poser des questions sur le DCE.

Les candidats devront répondre par voie électronique en déposant une offre dématérialisée (un certificat numérique (RGS* ou ** conditions de sécurité équivalentes) délivré par un organisme agréé est nécessaire pour ce mode de transmission). Les documents sont à transmettre dans un fichier zip via la Plateforme des Achats de L'Etat (PLACE).

L'attention des candidats est attirée sur le fait que la ou les adresses de messageries communiquées dans le formulaire DC1, feront foi pour la transmission de l'ensemble des documents dans le cadre de la présente procédure. Il appartient au candidat de relever son courrier électronique régulièrement. La responsabilité du pouvoir adjudicateur ne saurait être recherchée si le candidat a communiqué une adresse erronée ou s'il n'a pas consulté ses messages en temps utiles.

En cas de difficultés sur la PLACE, un service de support téléphonique est également mis à disposition des entreprises souhaitant soumissionner aux marchés publics.

7. Informations complémentaires

Conformément à l'article R. 2393-24 du Décret 2018-1075 du 03.12.2018, chaque sous-traitant devra être soumis à l'acceptation du Pouvoir Adjudicateur (projet de DC4 à transmettre + qualifications du sous-traitant). Celui-ci se réserve le droit de rejeter la demande de sous-traitance dans les cas prévus aux articles R. 2393-21 et R. 2393-22 dudit Décret.

La Base Navale de Brest est une zone militaire dont l'accès est réglementé.
